

Affiché le 12 DEC. 2023



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

SERVICE DE LA LÉGALITÉ

Arrêté n° 12-2023-11-06-00031 du 06 NOV. 2023

Objet : Constitution de la commission de contrôle de la commune de MOYRAZES
commune de 1000 habitants et plus

LE PRÉFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 05 octobre 2022, portant nomination de Monsieur Charles GIUSTI, en qualité de préfet de l'Aveyron ;

VU les désignations effectuées, dans les conditions fixées par la loi n°2016-1048 pour les communes de 1000 habitants et plus, avec un conseil municipal composé d'une seule liste, par le maire de la commune de MOYRAZES et le président du Tribunal judiciaire de Rodez ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

- A R R E T E -

Article 1^{er} : Sont désignés membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour la commune de MOYRAZES, les personnes suivantes :

Conseiller Municipal : Madame ESTIVALS Marie-Cécile

Délégué de l'Administration : Madame RAYNAL Martine

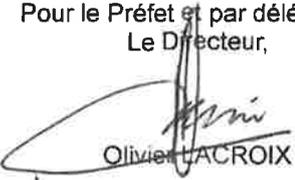
Délégué du Tribunal judiciaire : Monsieur CARRIERE Guy

Les membres sont nommés pour une durée de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

Article 2 : La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'État.

Fait à Rodez, le 06 NOV. 2023

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur,


Olivier LACROIX

CS 73114
12031 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 75 71 71
Mél. : prefecture@aveyron.gouv.fr

Affiché le 2 DEC. 2023

12160 MOYRAZÈS

Référence :

Objet : Convocation Commission de contrôle

MOYRAZÈS (12), le 11/12/2023

Madame,

En l'application de l'article L.19 nouveau du code électoral pour les membres de la commission de contrôle, j'ai l'honneur de vous informer qu'elle se réunira :

Le : mardi 19 décembre 2023 à 20h30

Lieu : des mariages

1 place Gilbert Sérieys 12160 MOYRAZÈS

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

